



Question écrite de la députée Katrin JADIN

**à Monsieur Matthieu MICHEL, Secrétaire d'Etat à la Digitalisation,
concernant la semaine belge de l'Intelligence Artificielle**

- Bruxelles, le 15 mars 2021 -

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Nous entrons ce lundi 15 mars dans la semaine belge de l'Intelligence Artificielle. Cette semaine, consistant en de nombreuses conférences et événements en ligne, doit permettre de réunir les têtes d'affiche de l'Intelligence Artificielle en Belgique. Cette semaine doit aussi donner une idée de feuille de route pour le développement de l'Intelligence Artificielle et du potentiel qu'elle dispose dans notre pays.

Monsieur le Secrétaire d'Etat, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Comment permettre une plus grande coopération entre les entités fédérées pour mettre en place une stratégie commune pour le développement de l'Intelligence Artificielle et de ses aspects ?
- Le gouvernement compte-t-il envisager de proposer une stratégie commune autour de l'IA ? Si non, pourquoi ? Et si oui, dans quels domaines de l'IA le gouvernement fédéral compte-t-il investir ?

Je vous remercie, Monsieur le Secrétaire d'Etat, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse du Secrétaire d'État :

1. La semaine belge de l'Intelligence artificielle a été l'occasion de mettre l'accent sur les nombreuses collaborations qui existent entre l'Etat fédéral et les entités fédérées en la matière. En effet, l'Etat fédéral collabore de manière assidue et permanente avec les Régions flamande, wallonne et bruxelloise sur l'intelligence artificielle. Une large réflexion a déjà été largement initiée afin de rendre notre pays encore plus ambitieux et plus humain dans ce domaine à haute valeur. Le fédéral, les régions et les communautés se positionnent sur des écosystèmes spécifiques qui nourrissent des opportunités de leadership mondial en matière de santé, de logistique, d'aérospatial ou encore d'énergie...
2. Pour y parvenir un plan d'action national sur l'intelligence artificielle se construit avec tous les acteurs du secteur (industries, université, tous les niveaux de gouvernance...) et repose sur trois axes principaux : la création d'un impact technologique, la garantie des actifs sociaux et économiques et la mise en place d'un cadre éthique et sûr.

Ces trois axes visent à libérer la recherche et l'innovation pour ces écosystèmes, à développer davantage de compétences de haut et très haut niveau d'éducation, à encourager et garantir le cadre de l'AI dans le secteur privé mais également dans le secteur public mais surtout à renforcer la confiance dans l'innovation. Dans ce sens, une action importante est entreprise afin de rendre les données plus sécurisées mais aussi de permettre une compréhension plus transparente des outils et des enjeux de l'IA.